DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 04/04/2013

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 avril 2013
--- o0o ---

L'an deux mille treize, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. de ZANET), DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : MM. de ZANET (a donné procuration à M. BROQUÈRES), LASSUS, MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B
Délibération n°7

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Vote des taux de fiscalité pour 2013

Il est proposé pour l'année 2013 de fixer les taux de fiscalité, pour le budget principal de la Ville de TARTAS comme suit :

- taxe d'habitation 12,89 %
- taxe foncière sur le bâti 21,14 %
- taxe foncière sur le non bâti 44,38 %

Ces éléments seront transmis aux services de la Préfecture sur l'état 1259.

Il est précisé que le bureau des adjoints a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS 40 LANDES

Le Maire,

J.F. BROQUÈRES